

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS **a**UTONOMES



FASMI

FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affiliée à l'UNSA

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01 71 18 22 90

Email : contact@fasmi.fr

Le 30 juin 2015

Déclaration préalable à l'assemblée plénière de la Commission Nationale d'Action Sociale (CNAS)

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

L'UNSA/Fasmi est satisfaite du dialogue riche, franc et constructif qui a abouti à cette nouvelle configuration de la CNAS, conforme aux résultats des dernières élections professionnelles et à l'esprit de la réforme du dialogue social au sein de la fonction publique.

Comme de coutume à l'UNSA, et bien avant que les textes ne l'imposent, nous avons constitués notre délégation de fonctionnaires administratifs, actifs, techniques mais aussi retraités.

Si nous le rappelons, monsieur le Ministre, ce n'est pas juste pour se faire plaisir. A l'UNSA, nous pensons qu'il est temps que nos collègues retraités trouvent toute leur place et exercent pleinement leurs droits, en tant que bénéficiaires de l'action sociale à part entière, afin d'améliorer leurs conditions de vie qui se dégradent au rythme des réformes successives sur les retraites.

C'est pourquoi l'UNSA/Fasmi souhaite que l'un des groupes de travail thématique héberge en son sein une réflexion tant sur les moyens qui nous permettraient de mieux informer nos pensionnés que sur les offres possibles d'actions.

En revanche, l'UNSA/Fasmi est insatisfaite du budget alloué à l'action sociale, en constante baisse d'une année sur l'autre. L'action sociale contribue à améliorer le bien être des agents et celui de leur famille, mais aussi à soutenir les agents au regard de leurs contraintes statutaires.

L'UNSA appelle à la mise en place d'une politique d'action sociale volontaire mené au profit de tous, tant au regard de la réforme des services déconcentrés que des contraintes professionnelles.

Les menaces accrues qui pèsent sur la nation, et les tensions qu'elles ne manqueront pas de générées parmi la population, vont rendre encore un peu plus difficile les missions et les conditions de travail des agents exerçant tant en préfectures qu'au sein des commissariats et autres services techniques.

C'est dans ce cadre, qu'au-delà de la pérennisation des actions en place, nous demandons un budget de l'action sociale sanctuarisé voire en augmentation pour les années à venir, ce qui serait un signe fort de votre administration envers ses agents.

Comme chaque année, nous tenons à vous rappeler succinctement, Monsieur le Ministre, les principales positions et propositions de l'UNSA.

En matière de logement, qui est le premier poste de dépense de l'action sociale du MI, nous pensons que le système actuel de réservation est à bout de souffle, opaque et coûteux. Pourquoi ne pas engager une réflexion sur un dispositif plus souple avec un opérateur national ?

De même, dans le cadre réglementaire existant de la Fonction Publique, pourquoi ne pas envisager l'octroi d'une aide directe sous forme d'une allocation ou indemnité de représentation pour une politique de fidélisation en zones difficiles ?

Ce ne seraient qu'un juste retour pour les policiers, agents techniques et administratifs qui supportent à eux seuls plus de 80% des crimes et délits dans des conditions d'exercices des missions et de vie d'un milieu urbain particulièrement contraignant.

En attente des premiers bilans, nous pensons que l'extension aux départements de provinces couplée à la réévaluation des montants de l'aide relatif aux prêts à taux zéro (PTZMI) ne peut qu'être un signe fort d'encouragement à l'accession à la propriété. D'autres modèles existent, l'UNSA souhaite leurs expérimentations.

De même, le succès des deux dispositifs de CESU du ministère de l'intérieur pour la garde d'enfant sont un signe encourageant pour l'action sociale qui demande à être amplifié et diversifié.

Cependant les dispositifs existants en matière de logement, de restauration, d'enfance et d'aides à la famille ne bénéficient qu'à un nombre trop réduit d'agent.

En d'autres termes, le taux de pénétration des actions est faible : nous demandons qu'une évaluation et une réflexion soit engagé pour améliorer la communication des actions et ajuster celles ci au plus près des agents.

Enfin, nous avons aussi saisi vos services, monsieur le Ministre, sur la question du nouveau modèle de représentativité des personnels dans les CLAS, qui excluent les voix de nombreux fonctionnaires bien que bénéficiant de l'action sociale locale. Elle représente un pas en arrière incompréhensible pour l'UNSA/Fasmi. Nous attendons toujours une réponse.

Nous vous remercions.

Déclaration à annexer au PV